

ANNONCE LEGALE

Aux termes des statuts enregistrés à Niamey, il a été constitué une société ayant les caractéristiques ci-après :

Dénomination Sociale: SOCIETE AMAR SINGUE MINES ET INDUSTRIES

Forme Juridique : SA

Objet : La société a pour objet:

Autres services personnels n.c.a - 5960004 (toutes activités d'énergie (Les mines, L'Energie et les énergies renouvelables, LE Pétrole L'import- Export Le Commerce General. Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes. La société peut agir en tous pays pour son compte, ou pour le compte de tiers, soit seule, soit en participation, association de sociétés avec toute autre personne ou société et réaliser directement ou indirectement, en tout pays sous quelque forme que ce soit, les activités rentrant dans son objet social.).

Siège social : siège social à Niamey ; Quartier Yantala, YN-12, 96 97 93 04.
(République du Niger).

Capital social : 10.000.000 FCFA

Gérée par : ALHOUSSEINI Ali

Durée : 99 ans à compter du 21/12/2023

Dépôt au Greffe Immatriculation: Les pièces constitutives ont été déposées au Greffe ou la Société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro

NE-NIM-01-2023-B14-00026 en date du 21/12/2023.

